

RAPPORT MALI ODD 6 - 2021



SOMMAIRE

ABREVIATIONS ET ACRONYMES.....	3
INTRODUCTION.....	4
1. RAPPEL DES ACTIVITES 2021.....	5
2. ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES	6
4. BREF APERÇU DES RESULTATS DES ACTIVITES.....	7
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	12
ANNEXES.....	13
Compte rendu des réunions et ateliers.....	13

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ABFN	Agence du Bassin du Fleuve Niger
ABV	Autorité du Bassin de la Volta
AEDD	Agence de l'Environnement et du Développement Durable
ANGESEM	Agence Nationale de Gestion des Stations d'Épuration du Mali
CAFO	Coordination des Associations et ONG féminines du Mali
CN-CIEPA	Coalition Nationale de la Campagne Internationale pour l'Eau Potable et l'Assainissement
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
DNACPN	Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
DNE	Direction Nationale de l'Energie
DNEF	Direction Nationale des Eaux et Forêts
DNGM	Direction Nationale de Géologie et des Mines
DNGR	Direction Nationale du Génie Rural
DNH	Direction Nationale de l'Hydraulique
DN Pêche	Direction Nationale de la Pêche
DNH	Direction Nationale de l'Hydraulique
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en eau
GWP/AO	Global Water Partnership/Ouest Africa
IEC	Information, Education, Communication
ODD	Objectif du Développement Durable
ODR	Office de Développement Rural
ONG	Organisation Non Gouvernement
OSC	Organisation de la Société Civile
PAS	Programme d'Action Stratégique
PDSEC	Plan de Développement Social, Economique et Culturel
PNE-MALI	Partenariat National de l'Eau du MALI
PTBA	Plan de Travail Budgétisé Annuel
SWA	Sanitation Water for All
TDR	Termes de référence

INTRODUCTION

Le Partenariat National de l'Eau du Mali (PNE-Mali) a été créé le 18 avril 2003 à Bamako par plusieurs acteurs du secteur de l'eau représentant les administrations centrales, les instituts de formation et de recherche, les usagers, les ONG, les associations de la société civile et les partenaires au développement. Le PNE-Mali a également été enregistré en tant qu'association au regard de la loi y relative en République du Mali.

Le PNE-Mali est donc un réseau des partenaires du Partenariat Mondial de l'Eau à l'échelle du Mali et fait partie du réseau des partenaires organisés en Afrique de l'Ouest sous l'appellation du Partenariat Régional de l'Eau pour l'Afrique de l'Ouest (GWP/AO). Il épouse de ce fait la vision, les missions et les valeurs qui guident la marche du réseau du Partenariat Mondial de l'Eau et des démembrements régionaux ainsi que l'approche programmatique.

Le PNE-MALI dont les organes sont outre le Secrétariat Exécutif, l'Assemblée Générale, le Comité de Pilotage, le Comité Scientifique et Technique (CST) mène plusieurs activités dont la sensibilisation, la formation, le plaidoyer dans le domaine de l'eau.

Un effort important de mobilisation des ressources financières à travers une bonne stratégie permettra de discuter avec tous ces acteurs pour explorer les possibilités et les conditions de financement.

Depuis sa création, le Partenariat National de l'Eau du Mali a mené un certain nombre d'activités afin d'accompagner l'état Malien. Mais force est de constater que toutes les activités qui devraient être exécutées ne sont pas faites à cause d'une insuffisance de ressources financières. Néanmoins, un certain nombre d'activités ont été exécutées et des projections pour l'année 2022 ont été faites.

Le Présent document constitue le rapport d'activités réalisées par le Partenariat National de l'Eau du Mali au cours de l'année de 2021 dans le cadre du Programme Mondial d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE au MALI. Il faut également dire que cette action qui est financé au niveau régional vient en complément pour renforcer le Programme National GIRE. C'est un programme visant à accélérer le processus de la mise en œuvre de la GIRE au niveau National tout en mettant l'accent plus particulièrement sur le Conseil National de l'Eau et la Contribution Financière de l'Eau. Il couvre la période de Janvier à Décembre 2021.

1. RAPPEL DES ACTIVITES 2021

Le programme de travail pour l'année 2021 assorti de son budget est décliné dans le tableau ci-dessous.

Tableau N°1 :

2021								Source de financement
Activités	Période d'exécution						Budget	
	Janv	Fév- Mars- Avr	Mai-Juin- Juil	Aout	Sept	Oct- Nov Déc		
Tenue des réunions des travaux du groupe technique							1 320 000	GWP/AO
Réalisation de l'état des lieux du CNE et l'élaboration de plan de renforcement de capacités							2 760 000	GWP/AO
Préparation et tenue des ateliers intermédiaires et de validation du rapport de l'état des lieux du CNE							2 695 000	GWP/AO
Plaidoyer pour l'adoption du projet de texte du CNE redynamisé							2 550 000	GWP/AO
Session du CNE redynamisé							995 000	GWP/AO
Total							10 320 000	

2. ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES BUDGETISEES (Tableau N°2)

N°	Activités	Réalisations	Taux de réalisations	Résultats obtenus	Effet	Observations
1	Tenue des réunions de travail du groupe technique	Réalisé	100%	- Réunions du groupe technique tenues	- TDR, note de plaidoyer élaborés et validés	-
2	Etude sur l'état des lieux du fonctionnement et l'élaboration du plan de renforcement des capacités du Conseil National de l'Eau du Mali	Réalisé	100%	- Rapport, plan de renforcement et le projet de décret sont disponibles	-	-
3	Préparation et tenue des ateliers intermédiaires et de validation du rapport du consultant sur l'état de lieux du Conseil National de l'Eau	Réalisé	100%	- Rapport sur l'état des lieux du fonctionnement du CNE, le plan de renforcement et le projet de décret validés	- Appropriation du contenu du rapport par les acteurs	- Un atelier national a été organisé afin de prendre en compte toutes les observations des participants
4	Plaidoyer pour l'adoption du projet de texte du CNE redynamisé	Réalisé	100%	- Rapport de l'atelier plaidoyer disponible	- Appropriation du contenu des rapports par les acteurs	- L'atelier a concerné les départements ministériels concernés par l'adoption du projet de décret et les autres acteurs du secteur
5	Session du CNE redynamisé	Réalisé	100%	- Rapport de la réunion du CNE disponible	- Appropriation des conclusions de l'étude par les membres du CNE	- La réunion a concerné les membres du CNE, les membres du groupe technique et les membres du PNE-MALI

3. BREF APPERCU DES RESULTATS DES ACTIVITES

3.1. Tenue des réunions du groupe technique de travail

Pendant l'année 2021, les membres du groupe technique de travail ont tenus neuf réunions dont sept réunions du groupe élargi et deux réunions du groupe restreint.

Aperçu de compte rendu de certaines réunions :



- Le lundi 18 janvier 2021, suivant l'avis n° 00000 003/DNH du 14/01/2021, s'est tenue dans la salle de réunion B7 de la Direction Nationale de l'Hydraulique, la troisième réunion du groupe technique de Travail du Programme Mondial d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE, sous la présidence de Monsieur Djooro BOCOM, Directeur National Adjoint de l'Hydraulique. Elle avait pour objectif la validation de la note conceptuelle sur la CFE et les Agence de l'Eau.

- Le Lundi 08 Février 2021 à 11h, suivant l'avis n° 000000 12/DNH du 04/02/2021, s'est tenue dans la salle de

réunion B7 de la Direction Nationale de l'Hydraulique, la quatrième réunion du groupe technique de Travail du Programme Mondial d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE, sous la présidence de Monsieur Djooro BOCOM, Directeur National Adjoint de l'Hydraulique. Elle avait pour objectif la validation du rapport de démarrage de l'étude sur l'état des lieux du fonctionnement et l'élaboration du plan de renforcement des capacités du Conseil National de l'Eau du Mali.

- Le Jeudi 25 Mars 2021 à 15h, suivant l'avis n° 000000 47/DNH du 24/03/2021, s'est tenue dans la salle de réunion B7 de la Direction Nationale de l'Hydraulique, la cinquième réunion du groupe technique de Travail du Programme Mondial d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE, sous la présidence de Monsieur Djooro BOCOM, Directeur National de l'Hydraulique. Elle avait pour objectif la validation du rapport provisoire de l'étude sur l'état des lieux du fonctionnement du Conseil National de l'Eau et du nouveau projet de texte du CNE.

- Le Jeudi 30 Septembre 2021 à 09h, suivant l'avis n° 000113/DNH du 28/09/2021, s'est tenue dans la salle de réunion B7 de la Direction Nationale de l'Hydraulique, la Septième réunion du groupe technique de Travail du Programme Mondial d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE, sous la présidence de Monsieur Boubacar SANOGO, représentant du Directeur National de l'Hydraulique. Elle avait pour objectif la validation des TDR relatifs à la tournée de plaidoyer et à la session de préfiguration du Conseil National de l'Eau.

- Le Jeudi 21 Octobre 2021 à 09h, suivant l'avis n° 000130/DNH du 18/10/2021, s'est tenue dans la salle de réunion B7 de la Direction Nationale de l'Hydraulique, la huitième réunion du

groupe technique de Travail du Programme Mondial d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE, sous la présidence de Monsieur Boubacar SANOGO, représentant du Directeur National de l'Hydraulique. Elle avait pour objectif la validation de la note de plaidoyer élaborée par le groupe restreint dans le cadre de la tournée de plaidoyer.

- Le Vendredi 10 Décembre 2021 à 09h, s'est tenue dans la salle de réunion B7 de la Direction Nationale de l'Hydraulique, la Neuvième réunion du groupe technique de travail du Programme Mondial d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre, sous la présidence de Monsieur Boubacar SANOGO, représentant du Directeur National de l'Hydraulique. Elle avait pour objectif de partager les tâches de l'atelier de plaidoyer.

3.2. Atelier National de validation de l'étude sur l'état des lieux du fonctionnement et l'élaboration du plan de renforcement des capacités du Conseil National de l'Eau du Mali



L'an deux mille Vingt-un et le 17 Mai, s'est tenu dans la salle de conférence de l'Escale Gourmande, l'atelier de validation du rapport provisoire de l'étude sur l'état des lieux du fonctionnement du Conseil National de l'Eau (CNE) du Mali et du nouveau projet de texte du CNE.

Le Président du Partenariat National de l'Eau du Mali (PNE-Mali), a formulé ses mots de bienvenus à l'ensemble des participants et rappelé les enjeux et les défis majeurs du secteur de l'eau dont la dimension du plan fonctionnel du Conseil National de l'Eau dans la mise en œuvre de la GIRE au Mali.

A la suite du Président du Partenariat National de l'Eau du Mali, le représentant du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau, a souhaité ses mots de bienvenus à l'ensemble des participants. Conscient de l'apport des partenaires, il a formulé des remerciements à l'ensemble des partenaires Techniques et financiers pour leur soutien et leur accompagnement constants au développement d'une gestion durable et concertée des ressources en eau

Des intervenants ont apporté des commentaires et des témoignages sur certaines difficultés notamment la mise en tutelle du CNE, le financement des réunions du CNE etc. Les observations générales ont été de corriger les coquilles et de demander des éclaircissements sur quelques articles du nouveau projet de Décret. Les principales questions retenues sont les suivantes :

1. Les différents rapports du CNE élaboré à la suite des réunions trimestrielles doivent être adressés à quel Ministère ?
2. Pourquoi le CNE du Burkina fonctionne et non celui du Mali ? la non-fonctionnalité de celui du Mali s'explique par quoi ?

3. Pourquoi les dates de création du CNE ne sont pas harmonisées (2003, 2005) ?
4. Entre le terme plan stratégique et celui du renforcement des capacités, lequel est à retenir ?

A l'issue des débats, l'atelier a validé le rapport provisoire de l'étude sur l'état des lieux du fonctionnement du Conseil National de l'Eau et du projet de texte du CNE sous réserve de la prise en compte des observations formulées. Et certaines recommandations ont été formulées à savoir :

- Revoir la composition des membres du CNE-MALI en donnant plus d'explication au collègue
- Maintenir le budget de l'état pour le financement du CNE dans le document
- Maintenir le rattachement du CNE à la Primature

3.3. Atelier de plaidoyer pour la dynamisation du Conseil National de l'Eau en vue d'accélérer la mise en œuvre de la GIRE et l'atteinte des ODD

L'an deux mille Vingt-un et le 15 Décembre, s'est tenu dans la salle de conférence de l'Escale Gourmande, l'atelier de plaidoyer pour la dynamisation du Conseil National de l'Eau en vue d'accélérer la mise en œuvre de la GIRE et l'atteinte des ODD au MALI.



L'atelier a regroupé les membres des départements ministériels, les représentants des institutions nationales, le représentant du Partenariat National de l'Eau pour l'Afrique de l'Ouest, les membres du Conseil National de l'Eau, les membres du Groupe Technique de suivi de l'étude, les représentants des Partenaires Techniques et Financiers, les représentants des organisations internationales et des Institutions de Coopération Régionale, les membres du réseau du Partenariat National de l'Eau du Mali et les représentants de la Presse.

Le Président du Partenariat National de l'Eau du Mali (PNE-Mali), a formulé ses mots de bienvenue à l'ensemble des participants et rappelé les enjeux et les défis majeurs du secteur de l'eau dont la dimension du plan fonctionnel du Conseil National de l'Eau dans la mise en œuvre de la GIRE au Mali.

Il a exprimé la reconnaissance du Partenariat National de l'Eau du Mali au Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau ainsi qu'au Partenariat Régional de l'Eau pour l'Afrique de l'Ouest pour avoir accepté de confier au Partenariat National de l'Eau l'étude qui s'inscrit dans le cadre du Programme Mondial d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE au Mali. Il a rappelé que l'objectif du Programme d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE au Mali est la dynamisation du Conseil National de l'Eau en vue de contribuer à accélérer la mise en œuvre du Programme National GIRE 2019-2030 pour soutenir l'atteinte de l'ODD6 et des autres ODD liées

au Mali à l'horizon 2030. Il a souligné que la présente rencontre a pour objectif de partager avec les participants les conclusions de l'étude en vue d'accélérer le processus d'adoption du Projet de texte fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil National de l'Eau du Mali.

A la suite du Président du Partenariat National de l'Eau du Mali, le représentant du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, a remercié l'ensemble des participants d'avoir honoré de leurs présences la cérémonie de l'atelier de plaidoyer pour la dynamisation du Conseil National de l'Eau du Mali en vue d'accélérer la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau et l'atteinte des Objectifs du Développement Durables du Mali.

Le représentant du Ministre a exprimé son sentiment d'espoir et de satisfaction qui l'anime en constatant que cette importante activité est mise en œuvre en étroite collaboration avec la société civile sous l'égide du Partenariat National de l'Eau du Mali.

Conscient de l'apport des partenaires, il a formulé des remerciements à l'ensemble des partenaires Techniques et financiers pour leur soutien et leur accompagnement constants au développement d'une gestion durable et concertée des ressources en eau.

Des intervenants ont apporté des commentaires et des témoignages sur certaines difficultés notamment la mise en tutelle du CNE, le financement des réunions du CNE etc. Certaines observations générales ont été corrigées dans les rapports et des éclaircissements ont été demandés sur quelques articles du nouveau projet de Décret notamment l'absence de la météo par les membres du Comité Technique et Scientifique.

A l'issue des débats, l'atelier a recommandé de :

- Diligenter l'adoption du nouveau projet de décret fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil National de l'Eau, des Conseils Régionaux et Locaux de l'Eau.

3.4. Réunion de la session du Conseil National de l'Eau du Mali



L'an deux mille Vingt-un et le trente Décembre, s'est tenu dans la salle de conférence de Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau, la réunion du Conseil National de l'Eau du Mali pour présenter les conclusions de l'étude portant sur la dynamisation du Conseil National de l'Eau en vue d'accélérer la mise en œuvre de la GIRE et l'atteinte des ODD au Mali.

La réunion a regroupé en plus des membres du Conseil National de l'Eau, les membres du Groupe Technique de suivi de l'étude, les membres du réseau du Partenariat National de l'Eau du Mali et les représentants de la Presse.

Le représentant du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau, Président du Conseil National de l'Eau à l'entame de la réunion, a formulé les mots de bienvenue à l'ensemble des

membres présents et situé la réunion dans son contexte en rappelant que la gestion concertée des ressources en eau implique une mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés par les questions liées à l'eau. Pour maintenir cette dynamique, des cadres de concertations ont été mis en place comme le Conseil National autour de la gestion des ressources en eau au Mali afin de conduire des actions participatives et concertées.

Il a souligné que la présente réunion du Conseil National de l'Eau est tenue en vue de partager les conclusions de l'étude sur l'état des lieux du fonctionnement du Conseil National de l'Eau du Mali et le nouveau projet de décret fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du conseil National de l'Eau, des Conseils Régionaux et Locaux de l'Eau.

Quant au Président du Partenariat National de l'Eau du Mali, il a rappelé que dans le cadre de l'accélération de la mise œuvre de la GIRE dans les pays Africains, nous avons bénéficié d'un programme Mondial à travers le partenariat Ouest Africain de l'Eau pour appuyer le Mali dans la mise en œuvre du Programme National GIRE.

Il a exprimé la reconnaissance du Partenariat National de l'Eau du Mali au Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau ainsi qu'au Partenariat Régional de l'Eau pour l'Afrique de l'Ouest pour avoir accepté de confier au Partenariat National de l'Eau l'étude qui s'inscrit dans le cadre du Programme Mondial d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE au Mali. Il a rappelé que l'objectif du Programme d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE au Mali est la dynamisation du Conseil National de l'Eau en vue de contribuer à accélérer la mise en œuvre du Programme National GIRE 2019-2030 pour soutenir l'atteinte de l'ODD6 et des autres ODD liées au Mali à l'horizon 2030. Il a souligné que la présente rencontre a pour objectif de partager avec les participants les conclusions de l'étude en vue d'accélérer le processus d'adoption du Projet de texte fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil National de l'Eau du Mali.

Après les présentations, des questions et suggestions ont été soulevées :

Questions :

Pourquoi atteindre 2023 pour les aspects de communication au niveau du plan stratégique du CNE-MALI ?

Quelles sont les raisons de la tenue de seulement deux réunions durant 15 ans ?

Suggestions :

Au niveau de l'article 18, expliciter le Mot « **relation extérieure** »

Enlever les attributions des vices présidents. Mettre uniquement trois vice-présidents et ceux-ci ne doivent pas tous issus d'un même collège.

A l'issue des débats, la réunion a recommandé de :

- Diligenter l'adoption du nouveau projet de décret fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil National de l'Eau, des Conseils Régionaux et Locaux de l'Eau.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En conclusion, nous pouvons dire que le programme d'activités réalisé par le PNE-MALI dans le cadre du programme ODD pendant l'an 2021 s'est bien déroulé sans difficultés majeures. Le plan stratégique du Conseil National de l'Eau élaboré a un fort besoin de mobilisation financière afin d'assurer la fonctionnalité dudit Conseil.

Afin d'atteindre les résultats planifiés il est important de veiller à:

- l'adoption du nouveau projet de décret fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil National de l'Eau, des Conseils Régionaux et Locaux de l'Eau.
- la recherche de nouveaux partenariats dans le cadre du financement du plan stratégique du CNE.

Annexes

Comptes rendus des réunions



PARTENARIAT NATIONAL DE L'EAU DU MALI

COMPTE RENDU

De la

**3^{ème} réunion du Groupe Technique de Travail du Programme
Mondial d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE**

Bamako, le 18/01/2021

Le Lundi 18 Janvier 202 à 11h, suivant l'avis n0 00000 003/DNH du 14/01/2021, s'est tenue dans la salle de réunion B7 de la Direction Nationale de l'Hydraulique, la troisième réunion du groupe technique de Travail du Programme Mondial d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE, sous la présidence de Monsieur Djooro BOCOM, Directeur National Adjoint de l'Hydraulique.

A l'entame de la réunion, les mots d'accueil ont été formulés par Monsieur BOCOM. Au nom du Directeur National, Il a remercié les participants d'avoir effectué le déplacement pour participer à cette troisième réunion qui a pour objectif la validation de la note conceptuelle sur la CFE et les Agence de l'Eau.

Avant de terminer ses propos, Il a rappelé qu'un comité était mis en place pour l'élaboration de la note.

Les participants de la réunion étaient :

N°	Prénoms et Nom	Fonction	Organisation /Institution	Téléphone	Email
1	Djooouro BOCOM	Directeur National Adjoint	D N H	76 02 31 56	bdjooouro@yahoo.fr
2	Mme Goundo Sissoko	Vice-Présidente	PNE MALI	66 78 00 81	goundo.soro@gmail.com
3	Abdoulaye TANGARA	D G A T	D G A T	66 76 49 82	ablatangara@yahoo.fr
4	Daouda Zan DIARRA	Membre du CST	PNE MALI	76 47 28 47	Ddiarra165@gmail.com
5	Moussa CISSE	Chef de Division	DGB	65 52 97 46	Blacisse@yahoo.fr
6	Mme BENGALY Korotoumou SANOGO	Chargé du Programme	D N A	76 17 13 96	korosa2003@yahoo.fr
7	Boureima TABALABA	Coordinateur	CN-CIEPA	76 02 18 50	tabalabab@yahoo.fr
8	Moussa DEMBELLE	Assistant	CNU	74 13 21 55	Moussa201120@gmail.com
9	Alioune Bagou DIARRA	Secrétaire Exécutif	PNE MALI	74 77 57 38	aliounebagou@gmail.com
10	Mme CAMARA Djouba SANGARE	RAF	PNE MALI	76 21 3396	djoubakadiatousangare@gmail.com

Il faut noter comme absents la CAFO et l'AEDD.

Validation de la note conceptuelle

Par rapport au déroulement, la parole a été donnée au représentant de l'équipe d'élaboration de la note pour la présentation du travail. La présentation a été faite par Daouda Zan DIARRA.

Les observations sur la note sont en suivi modification :

NOTE CONCEPTUELLE

Titre de l'activité	Visite d'échange et d'apprentissage sur le fonctionnement de la contribution financière de l'eau (CFE) et des agences de l'eau du Burkina Faso.
Secteur	Eau/Assainissement
Programme	Programme Mondial d'appui à l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE au Ma
Contexte et Justification de l'activité	L'analyse diagnostique du PA GIRE (2007-2018)

	<p>a fait ressortir quelques constats parmi lesquels on peut citer entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la nécessité de création des agences de l'eau, - la non mise en œuvre de redevances GIRE ; - la non fonctionnalité du fond de développement de l'eau. <p>Fort de ces constats, le PNE en collaboration avec les acteurs du secteur envisage d'organiser une visite d'échange d'expérience au Burkina Faso</p>
Objectifs	Accompagner le processus de mise en place et d'opérationnalisation de la CF-GIRE et des Agences de l'Eau au Mali.
Résultats attendus	Un document stratégique d'appui au processus d'opérationnalisation de la CF GIRE et des AE est disponible
Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation de ressources en vue de l'organisation de la visite d'échange et d'apprentissage au Burkina Faso. • Préparation de la visite d'échange et d'apprentissage sur l'expérience du Burkina Faso sur le fonctionnement de la CFE et les Agences de l'Eau ; • Capitalisation et partage des expériences du Burkina Faso sur le fonctionnement de la contribution financière sur l'Eau (CFE) et les Agences de l'Eau.
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des acteurs du secteur et rencontres préparatoires de l'activité • Mobilisation des ressources financières • Tenue de la visite d'échange au Burkina Faso • Capitalisation du processus et la production du document stratégique
Parties prenantes	Etat, usagers, société civile, Partenaires Techniques et Financiers
Bénéficiaires	Etat, Société Civile, Collectivités territoriales, comité de bassin/sous bassin, Organisme de Bassin, Comités locaux de l'eau, Usagers de l'eau, les Entités de Recherche, Secteur Privé
Durée de l'activité	4 mois
Besoins d'appui	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la prise en charge des frais liés à la réalisation de l'activité • Développement du partenariat régional et sous régional
Budget de l'Activité	18 950 000 FCFA
Zones d'intervention	Mali et Burkina Faso
Priorité pour l'Etat	Elevée ÷
Notation du genre	Le genre constitue le troisième principe de la GIRE.

Annexe : Budget prévisionnel

N°	DESIGNATION	Nombre	Participants	P .U	Montant FCFA	Montant Euro
1	Billets d'avion Bamako- Ouagadougou-Bamako	1	12	350 000	4 200 000	7 554
2	Perdiems (Hébergement, Déjeuners, Diners et Transports)	7	12	150 000	12 600 000	22 662
	Honoraire Elaboration du rapport de la mission					
3	Elaboration du Rapport de mission	2	2	50 000	100 000	180
4	Atelier de Restitution du rapport de mission	1	1	1 750 000	1 750 000	3 147
	Déplacement à l'intérieur du Burkina Faso					
5	Frais de carburant	1	3	50 000	150 000	270
6	Location d'un bus de 30 places	1	3	50 000	150 000	270
	TOTAL				18 950 000	34 083

Identification des Partenaires Techniques et Financiers

La liste des partenaires identifiés sont :

- Ambassade du Royaume des Pays Bas
- Ambassade du Royaume de Suède
- Ambassade du Royaume de Danemark
- Ambassade du Royaume de Norvege
- UNESCO
- Water Aïd
- UNICEF
- AFD
- DNH/PCA-GIRE
- ABN
- ABV,
- OMVS

- BAD
- AEDD
- ABFN
- World Vision
- IRC
- CARE International

Divers et recommandations

Divers :

Aucun divers n'a été abordé.

Recommandations :

1. Elaborer les demandes de fonds pour les partenaires techniques et Financiers et soumis au Directeur National pour signature.
2. Améliorer la partie « Contexte et justification » de la note conceptuelle en se basant sur l'étude en lien avec la mise en place des agences

La réunion a pris fin vers 13h30min avec les mots de remerciement du Directeur National Adjoint de l'Hydraulique.

Rapporteur

Alioune Bagou DIARRA

Président de Séance

Djooro BOCOM

COMPTE RENDU

De la
4^{ème} réunion du Groupe Technique de Travail du Programme
Mondial d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE



Bamako, le 08/02/2021

Le Lundi 08 Février 2021 à 11h, suivant l'avis n° 000000 12/DNH du 04/02/2021, s'est tenue dans la salle de réunion B7 de la Direction Nationale de l'Hydraulique, la quatrième réunion du groupe technique de Travail du Programme Mondial d'Appui

à l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE, sous la présidence de Monsieur Djooro BOCOM, Directeur National Adjoint de l'Hydraulique.

A l'entame de la réunion, les mots d'accueil ont été formulés par Monsieur BOCOM. Au nom du Directeur National, Il a remercié les participants d'avoir effectué le déplacement pour participer à cette quatrième réunion qui a pour objectif la validation du rapport de démarrage de l'étude sur l'état des lieux du fonctionnement et l'élaboration du plan de renforcement des capacités du Conseil National de l'Eau du Mali.

Tour de table

Le tour de table fait, a permis de noter la présence des personnalités suivantes :

N°	Prénoms et Nom	Fonction	Organisation /Institution	Téléphone	Email
1	Hatouma Ahmed KONE	Chargé Suivi Evaluation	A E D D	74 17 16 94	kone3ahmed3@gmail.com
2	Djoouro BOCOM	Directeur National Adjoint	D N H	76 02 31 56	bdjoouro@yahoo.fr
3	Mme Goundo Sissoko	Vice-Présidente	PNE MALI	66 78 00 81	goundo.soro@gmail.com
4	Abdoulaye TANGARA	D G A T	D G A T	66 76 49 82	ablotangara@yahoo.fr
5	Boubou O BA	Assistant Technique	CNU-MALI	66 75 36 78	boubouba36@gmail.com
6	Demba Guindo	Chef de Division	DGB	66 31 54 30	demguindo2017@gmail.com
7	Mme BENGALY Korotoumou SANOGO	Chargé du Programme	D N A	76 17 13 96	korosa2003@yahoo.fr
8	Aoua DEMBELE	Chargée de Programme	CN-CIEPA	76 47 69 34	aouabox@yahoo.fr
9	Selly OUANE	2 ^{ème} Secrétaire Administratif	CAFO	76 32 24 68	Mamaselly9@yahoo.fr
10	Alioune Bagou DIARRA	Secrétaire Exécutif	PNE MALI	74 77 57 38	aliounebagou@gmail.com
11	Mme CAMARA Djouba SANGARE	RAF	PNE MALI	76 21 3396	djoubakadiatousangare@gmail.com
12	Mamoutou SOUMARE	Consultant	SANGARE PARTNERS	70 36 10 19	soumareh.m@gmail.com
13	Amadou SANGARE	Consultant	SANGARE PARTNERS	66 74 43 80	asangare@sangarepartners.com
14	Adiaratou SACKO	Consultant	SANGARE PARTNERS	66 74 74 25	asacko@sangarepartners.com

Après le tour de table, la parole a été donnée à l'équipe de SANGARE PARTNERS pour la présentation du rapport de démarrage.

Présentation du rapport

Le rapport a été présenté par Mr SOUMARE Mamoutou. Le rapport était structuré autour des points suivants :

- Introduction
- Rappel des termes de références de l'étude
- Approche méthodologique pour la mise en œuvre de l'étude
- Proposition de sommaire du rapport d'études
- Plan de travail et chronogramme de réalisation de l'étude
- Principaux documents à consulter
- Annexes

Les observations ont portés entre autres sur :

- Mettre l'armoire et le logo du PNE-MALI à la page de garde
- Mettre l'accent sur le Texte fondamental qui énonce la création du CNE au niveau de l'introduction
- Mettre « **une insuffisance institutionnelle accordé à la GIRE** » au lieu de « **un faible soutien politique accordé à la GIRE** » au niveau de l'introduction.
- Numéroté l'introduction au niveau de la proposition de sommaire
- Mettre au niveau du chapitre « **Proposition de dynamisation du Conseil National de l'Eau** » au lieu « **Solutions pour rendre plus dynamique le Conseil National de l'Eau du Mali** »
- Ajouter un chapitre « Recommandations » à la proposition de sommaire du rapport
- Mettre des dates au niveau du chronogramme
- Ajouter les documents suivants à la liste des documents à consulter : Toutes les études antérieures sur le CNE ; Stratégies de l'alimentation en Eau Potable ; Stratégie de suivi et évaluation des ressources en eau ; Programme National d'Aménagement Hydraulique 2019 ; Arrêté portant sur le STEFFI
- Ajouter à la liste des structures à rencontrer : CN CIEPA, DGRP, CAFO, CDI, DGB.

Les observations des participants sont intégrées dans le rapport.

Recommandation

- Soumettre le rapport de démarrage de l'étude aux membres du Conseil National de l'Eau du Mali pour avis à travers l'organisation d'une réunion de concert avec PCA-GIRE.

La réunion a pris fin vers 13h30min avec les mots de remerciement du Directeur National Adjoint de l'Hydraulique.

Président de séance

Djooro BOCOM

Rapporteur

Alioune Bagou DIARRA

COMPTE RENDU

De la 5^{ème} réunion du Groupe Technique de Travail du Programme Mondial d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE

Bamako, le 25/03/2021

Le Jeudi 25 Mars 2021 à 15h, suivant l'avis n0 000000 47/DNH du 24/03/2021, s'est tenue dans la salle de réunion B7 de la Direction Nationale de l'Hydraulique, la cinquième réunion du groupe technique de Travail du Programme Mondial d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE, sous la présidence de Monsieur Djooro BOCOM, Directeur National de l'Hydraulique.

A l'entame de la réunion, les mots d'accueil ont été formulés par Monsieur BOCOM. Au nom du Directeur National, Il a remercié les participants d'avoir effectué le déplacement pour participer à cette cinquième réunion qui a pour objectif la validation du rapport provisoire de l'étude sur l'état des lieux du fonctionnement du Conseil National de l'Eau et du nouveau projet de texte du CNE.

Tour de table

Le tour de table fait, a permis de noter la présence des personnalités suivantes :

N°	Prénoms et Nom	Fonction	Organisation /Institution	Téléphone	Email
1	Abdrahamane DEME	Chef département DRCA	A E D D	76 10 45 74	abdrahdeme@gmail.com
2	Djoouro BOCOM	Directeur National Adjoint	D N H	76 02 31 56	bdjoouro@yahoo.fr
3	Mme Goundo Sissoko	Vice-Présidente	PNE MALI	66 78 00 81	goundo.soro@gmail.com
4	Abdoulaye TANGARA	D G A T	D G A T	66 76 49 82	ablotangara@yahoo.fr

5	Nouradine Zakaria TOURE	Président	CNU-MALI	76 42 07 02	nouradhine@gmail.com
6	Demba Guindo	Chef de Division	DGB	66 31 54 30	demguindo2017@gmail.com
7	Mme BENGALY Korotoumou SANOGO	Chargé du Programme	D N A	76 17 13 96	korosa2003@yahoo.fr
8	Boureima TABALABA	Coordinateur	CN-CIEPA	76 02 18 00	tabalabab@yahoo.fr
9	Daouda Zan DIARRA	Membre du CST	PNE-MALI	66 22 24 77	ddiarra65@gmail.com
10	Alioune Bagou DIARRA	Secrétaire Exécutif	PNE MALI	74 77 57 38	aliounebagou@gmail.com
11	Mme CAMARA Djouba SANGARE	RAF	PNE MALI	76 21 3396	djoubakadiatousangare@gmail.com
12	Mamoutou SOUMARE	Consultant	SANGARE PARTNERS	70 36 10 19	soumareh.m@gmail.com
13	Amadou SANGARE	Consultant	SANGARE PARTNERS	66 74 43 80	asangare@sangarepartners.com
14	Modibo Aliou TRAORE	Consultant	SANGARE PARTNERS	66 74 94 24	matraore@sangarepartners.com

Après le tour de table, la parole a été donnée à l'équipe de SANGARE PARTNERS pour la présentation des documents.

Présentation des documents

Les documents ont été présentés par Mr SOUMARE Mamoutou.

Première présentation : Etat des lieux du fonctionnement et élaboration du plan de renforcement des capacités du CNE du MALI

Cette présentation était structurée autour des points suivants :

- Résumé exécutif
- Contexte et justification
- Objectifs et résultats attendus
- Cadre institutionnel de la GIRE au Mali
- Etat des lieux du conseil National de l'Eau
- Proposition de dynamisation du Conseil National de l'Eau
- Plan de renforcement de capacités du CNE budgétisé sur trois ans
- Conclusion et recommandations
- Annexes

Deuxième présentation : Projet de décret fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil National de l'Eau, des Conseil Régionaux et locaux de l'Eau

Cette présentation était structurée autour des points suivants :

- Dispositions générales
- Attributions et organisation du conseil national de l'eau
- Composition et fonctionnement du conseil National de l'Eau
- Attribution, composition et fonctionnement du conseil régional de l'eau
- Relations entre le conseil national de l'eau et les conseils régionaux de l'eau
- Dispositions diverses et finales

Après les présentations, les observations ont portés entre autres sur :

- Faire ressortir clairement la relation entre le CNE et les CRE ;
- Préciser le mode de désignation du Président ;
- Buffer les actions citées comme action de renforcement de capacité maintenir seulement comme action - identification des besoins de renforcement de capacité des points focaux ;
- Besoin de mettre la CN-CIEPA à la place des structures faitières des organisations non gouvernementales ;
- Enlever les autorités religieuses pour donner la place aux représentants des collectivités ;
- Revoir la structuration du résumé exécutif, méthodologie et corriger les coquilles et certaines contradictions dans le rapport ;
- Mettre l'armorie à la page de garde ;
- Voir les autres observations en annexe du présent rapport.

Recommandations

- Demander au consultant d'approcher la CN-CIEPA, la CNU et le PNE-MALI et d'autres structures clé pour approfondir certaines notions du rapport avant la validation du rapport.

La réunion a pris fin vers 18h00min avec les mots de remerciement du Directeur National de l'Hydraulique.

Président de Séance

Djooro BOCOM

Rapporteur

Alioune Bagou DIARRA

Annexe : Observation du représentant de la DGB

Observations sur le document CNE			
Rapport			
Pages	Paragraphes	Observations	Propositions
10	2, celui commençant par "Parmi les insuffisances..."	le paragraphe exprime une idée et son contraire	à revoir
14	1er	le fonds de développement de l'eau n'a pas fonctionné et pourtant il présente un déficit de 25 millions, Cela est contradictoire,	
15	d	la redondance des attributions est-elle liée à l'ancrage institutionnel des structures? Ne serait-ce lié plutôt lié aux dispositions des textes de création et d'organisation de ces structures?	à revoir
	c	Que voulez-vous dire par lourdeur administrative? Est-ce les services de la D NH sont d'accord avec ce constat?	
17	b	remplacer "environnement politique " par " portage politique"	
17	3	1er tiret :	mettre "autorités politiques " en lieu et place de " politiques"
18		quelles sont les raisons de la participation de la CAFO au CNE? Si la CAFO est associée, pourquoi ne pas associer d'autres organisations similaires comme le CNJ?	enlever la CAFO à partir du moment où l'association des consommateurs et la Société Civile sont représentées
19	avant dernier paragraphe	à partir de la phrase commençant par " ca n'a pas été le cas..." ; l'avis n'est pas tranché! Le rapport doit dire exactement quelle est la cause du dysfonctionnement ! C'est en fonction des causes des solutions peuvent être proposées!	
22	avant dernier paragraphe	"Presque l'ensemble des acteurs semblent... " à ce niveau, le rapport doit éviter les approximations et les suppositions, Il doit dire ce que les acteurs ont dit réellement!!	A revoir
23-24	dernier paragraphe	il ressort à ce niveau l'aspect financier et matériel comme cause de du dysfonctionnement du CNE tant que structure! Mais sauf que le CNE n'est pas une structure mais une instance consultative périodique sous forme de réunion! La tenue d'une instance consultative de genre ne doit entraîner aucune dépense particulière, à part l'eau qui est servit lors des réunions	faire économie de toutes mesures susceptibles de créer de nouvelles dépenses pour l'Etat dans le cadre du fonctionnement du CNE

25-26			si le CNE doit avoir un siège, des matériels propres à lui, les parties prenantes doivent contribuer à la prise en charge des dépenses que cela va générer ! Cette réforme ne doit pas entraîner de nouvelles charges pour l'Etat car le bon fonctionnement du CNE en tant que organe consultatif ne nécessite pas de telles dépenses
27		le Plan de renforcement de capacités du CNE: ces activités n'ont pas de raison d'être	Ce sont aux organisations concernées de s'en intéresser
Projet de Décret			
Article	Paragraphes	Observations	Propositions
1	1	la loi portant Code de l'eau est déjà citée au niveau des Visa	Enlever " Conformément aux dispositions de l'article 66 de la loi...portant code de l'eau" et commencer par ". Le présent décret..."
8		ce n'est pas nécessaire que les autorités religieuses et coutumières soient représentées au CNE	à enlever
9		Pourquoi la CAFO et les Organisations Syndicales sont représentés au CNE	à Expliquer ou enlever
12		"Ils cessent d'être membres s'ils perdent la qualité ou cessent d'exercer..."	enlever "perdent la qualité" et dire seulement "s'ils cessent d'exercer..."
20		quelles sont les autres contributions que le CNE peut bénéficier?	le rapport doit être explicite et exhaustif sur ce point
		le CNE est juste une instance de consultation, la participation à ses réunions ne doit donner droit à aucune rémunération. Ses membres représentent des organisations, et ce sont ces organisations qui doivent prendre en charge les frais afférents à la participation de leurs représentants conformément à leurs propres statuts	
36		il s'agit de quelle contribution de l'Etat à ce niveau?	à expliciter!
38		les membres du CNE ne peuvent pas recevoir d'indemnités, les textes en vigueur en la matière ne le permettent pas	les fonctions de membres du CNE sont gratuites et doivent le restent



PARTENARIAT NATIONAL DE L'EAU DU MALI

COMPTE RENDU

De la

**7^{ème} réunion du Groupe Technique de Travail du Programme
Mondial d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE**

Bamako, le 30/09/2021

Le Jeudi 30 Septembre 2021 à 09h, suivant l’avis n0 000113/DNH du 28/09/2021, s’est tenue dans la salle de réunion B7 de la Direction Nationale de l’Hydraulique, la Septième réunion du groupe technique de Travail du Programme Mondial d’Appui à l’accélération de la mise en œuvre de la GIRE, sous la présidence de Monsieur Boubacar SANOGO, représentant du Directeur National de l’Hydraulique.

A l’entame de la réunion, les mots d’accueil ont été formulés par Monsieur SANOGO. Au nom du Directeur National, Il a remercié les participants d’avoir effectué le déplacement pour participer à cette septième réunion qui a pour objectif la validation des TDR relatifs à la tournée de plaidoyer et à la session de préfiguration du Conseil National de l’Eau.

Tour de table

Le tour de table fait, a permis de noter la présence des personnalités suivantes :

N°	Prénoms et Nom	Fonction	Organisation /Institution	Téléphone	Email
1	Abdrahamane DEME	Chef département DRCA	A E D D	76 10 45 74	abdrahdeme@gmail.com
2	Boubacar SANOGO	Chef de Division	D N H		Bsanogo2007@yahoo.fr
3	Mme Goundo Sissoko	Vice-Présidente	PNE MALI	66 78 00 81	goundo.soro@gmail.com
4	Abdoulaye TANGARA	D G A T	D G A T	66 76 49 82	ablotangara@yahoo.fr
5	Boubou BAH	Assistant Technique	CNU-MALI	66 79 36 75	boubouba36@gmail.com
6	Moussa CISSE	Chef de Division	DGB	65 52 97 46	blacisse@yahoo.fr
7	Mme BENGALY Korotoumou SANOGO	Chargé du Programme	D N A	76 17 13 96	korosa2003@yahoo.fr
8	Boureima TABALABA	Coordinateur	CN-CIEPA	76 02 18 00	tabalabab@yahoo.fr
9	Daouda Zan DIARRA	Membre du CST	PNE-MALI	66 22 24 77	ddiarra65@gmail.com
10	Alioune Bagou DIARRA	Secrétaire Exécutif	PNE MALI	74 77 57 38	aliounebagou@gmail.com
11	Navon CISSE	Président	PNE MALI	76 49 23 29	navon.cisse@yahoo.fr
12	Selly OUANE	2eme Secrétaire Administratif	CAFO	76 32 24 68	mamaselly9@yahoo.fr

Après le tour de table, la parole a été donnée au PNE-MALI pour la présentation des TDR.

Mais bien avant, le président du PNE-Mali a présenté brièvement le contexte de déroulement du programme ODD du GWP/AO depuis les premières réunions du groupe technique jusqu’à cette réunion de validation des TDR. Il insista sur la nécessité de diligenter le processus de plaidoyer pour que toutes les activités soient closes avant la fin de l’année 2021.

Présentation des TDR

Les TDR ont été présentés par le Secrétaire Exécutif du PNE-MALI.

Première présentation : TDR pour la conduite de plaidoyer pour l'adoption du projet de décret fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil National de l'Eau, des Conseils Régionaux et Locaux de l'Eau

Les TDR étaient structurés autour des points suivants :

- Contexte et justification
- Objectif de la rencontre
- Résultats attendus
- Cibles
- Acteurs
- Approche méthodologique

Deuxième présentation : TDR pour la tenue d'une session de préfiguration du CNE redynamisé

Ces TDR étaient structurés autour des points suivants :

- Contexte et justification
- Objectif de la session
- Participants
- Approche Méthodologique

Après les présentations et l'intégration des amendements, les TDR ont été validés avec acclamation par les membres du groupe technique (**voir les TDR avec les amendements en rouge en annexe**).

Mise en place de l'équipe restreinte pour la conduite de plaidoyer

A l'unanimité les représentants ci-après ont été désignés par les membres du groupe technique pour la conduite de plaidoyer pour l'adoption du projet de décret fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil National de l'Eau, des Conseils Régionaux et Locaux de l'Eau. Il s'agit de :

- Un représentant de la Direction Nationale de l'Hydraulique
- Un représentant de la Coordination Nationale des Usagers des Ressources Naturelles du Bassin du Niger
- Un représentant de la Coalition Nationale de la Campagne Internationale pour l'Eau Potable et l'Assainissement (CN-CIEPA)

- Un représentant de la Coordination des Associations et ONG Féminines au Mali – (CAFO)
- Un représentant du Partenariat National de l’Eau du Mali.

Recommandations

- Tenir la réunion de l’équipe restreinte dans la semaine du 04 octobre 2021 pour déclencher le processus de plaidoyer.

Divers

Aucun divers n’a été abordé.

La réunion a pris fin vers 13h00min avec les mots de remerciement du représentant du Directeur National de l’Hydraulique.

Président de séance

Rapporteur

Boubacar SANOGO

Alioune Bagou DIARRA



PARTENARIAT NATIONAL DE L'EAU DU MALI

COMPTE RENDU

De la

**8 ème réunion du Groupe Technique de Travail du Programme
Mondial d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE**

Bamako, le 21/10/2021

Le Jeudi 21 Octobre 2021 à 09h, suivant l'avis n0 000130/DNH du 18/10/2021, s'est tenue dans la salle de réunion B7 de la Direction Nationale de l'Hydraulique, la

huitième réunion du groupe technique de Travail du Programme Mondial d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE, sous la présidence de Monsieur Boubacar SANOGO, représentant du Directeur National de l'Hydraulique.

A l'entame de la réunion, les mots d'accueil ont été formulés par Monsieur SANOGO. Il a remercié les participants pour leur présence à cette huitième réunion qui a pour objectif la validation de la note de plaidoyer élaborée par le groupe restreint dans le cadre de la tournée de plaidoyer.

Tour de table

Etaient présent :

N°	Prénoms et Nom	Fonction	Organisation /Institution	Téléphone	Email
1	Abdrahamane DEME	Chef département DRCA	A E D D	76 10 45 74	abdrahdeme@gmail.com
2	Boubacar SANOGO	Chef de Division	D N H		bsanogo2007@yahoo.fr
3	Mme Goundo Sissoko	Vice-Présidente	PNE MALI	66 78 00 81	goundo.soro@gmail.com
4	Siaka Z Berthé	D G A T	D G A T	76 01 78 79	bouasiakaberthe@gmail.com
5	Boubou BAH	Assistant Technique	CNU-MALI	66 79 36 75	boubouba36@gmail.com
6	Moussa CISSE	Chef de Division	DGB	65 52 97 46	blacisse@yahoo.fr
7	Mme BENGALY Korotoumou SANOGO	Chargé du Programme	D N A	76 17 13 96	korosa2003@yahoo.fr
8	Boureima TABALABA	Coordinateur	CN-CIEPA	76 02 18 00	tabalabab@yahoo.fr
9	Daouda Zan DIARRA	Membre du CST	PNE-MALI	66 22 24 77	ddiarra65@gmail.com
10	Alioune Bagou DIARRA	Secrétaire Exécutif	PNE MALI	74 77 57 38	aliounebagou@gmail.com
11	Navon CISSE	Président	PNE MALI	76 49 23 29	navon.cisse@yahoo.fr
12	Selly OUANE	2eme Secrétaire Administratif	CAFO	76 32 24 68	mamaselly9@yahoo.fr

Après le tour de table, le président du groupe restreint Monsieur Navon CISSE a rappelé les travaux des deux réunions effectuées par le groupe restreint. La première réunion avait pour objet la définition du mandat du groupe restreint et l'amendement d'une proposition de lettre élaborée par le secrétariat du PNE-MALI ; et la deuxième la validation provisoire de la note de plaidoyer.

Il souligne qu'à l'issue de la première réunion du groupe restreint les tâches ont été définies comme suit :

Tâche	Période	Responsable
1. Elaboration et validation des projets de lettre	06 octobre 2021	Navon CISSE
2. Transmission des lettres	07 octobre 2021	Alioune B DIARRA
3. Suivi des lettres	08 -20 Octobre 2021	Navon CISSE
4. Elaboration et validation de note de plaidoyer par l'équipe restreinte	08 - 20 Octobre 2021	Selly OUANE
5. Validation de note de plaidoyer par le groupe technique	21 Octobre 2021	Navon CISSE
6. Tenue des audiences	Octobre - Novembre	Navon CISSE
7. Préparation de l'atelier de restitution	Novembre 2021	Alioune B DIARRA

Quant à la deuxième réunion, une proposition de note de plaidoyer a été soumise à l'appréciation du groupe restreint par Mme Selly et Tabalaba qui a fait l'objet de validation avec quelques amendements.

Après ce rappel, la note de plaidoyer a été présentée au grand groupe par le secrétaire exécutif du PNE-MALI.

Présentation de la note

La note était structurée autour des points suivants :

- Introduction
- Objectifs de la note
- Etat de fonctionnement du Conseil National de l'Eau
- Aperçu sur les difficultés et contraintes liées à l'opérationnalisation du Conseil National de l'Eau
- Propositions sur la base du rapport de l'état des lieux validé par un atelier national
- Conclusion et recommandations

Après les échanges, il a été décidé de prendre en compte dans la note les points suivants :

- Mettre une page de garde
- Mettre à la place de l'introduction le Contexte et justification
- Garder les mêmes objectifs des TDR relatifs à la tournée de plaidoyer
- Restructurer le chapitre état de fonctionnement du Conseil National de l'Eau

- Enlever la conclusion et garder uniquement la recommandation tout en le restructurant
- Ajouter les éléments de l'annexe.

Sous réserve de la prise en compte des observations formulées, la note de plaidoyer a été validée.

Recommandations

- Prendre en compte les observations formulée par les membres du groupe technique au niveau de la note de plaidoyer ;
- Suivre les lettres des audiences au niveau des ministères.

Divers

Aucun divers n'a été abordé.

La réunion a pris fin vers 13h00min avec les mots de remerciement du représentant du Directeur National de l'Hydraulique.

Président de séance

Rapporteur

Boubacar SANOGO

Alioune Bagou DIARRA

**COMPTE RENDU
DE
ATELIER DE VALIDATION DU RAPPORT DE L'ETAT DES LIEUX
DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL NATIONAL DE L'EAU
(CNE) ET DU NOUVEAU PROJET DE TEXTE DU CNE**



Bamako, le 17 MAI 2021



PARTENARIAT NATIONAL DE L'EAU DU MALI

I. INTRODUCTION

L'an deux mille Vingt-un et le 17 Mai, s'est tenu dans la salle de conférence de l'Escale Gourmande, l'atelier de validation du rapport provisoire de l'étude sur l'état des lieux du fonctionnement du Conseil National de l'Eau (CNE) du Mali et du nouveau projet de texte du CNE.

II. CEREMONIE D'OUVERTURE



Le Président du Partenariat National de l'Eau du Mali (PNE-Mali), a formulé ses mots de bienvenus à l'ensemble des participants et rappelé les enjeux et les défis majeurs du secteur de l'eau dont la dimension du plan fonctionnel du Conseil National de l'Eau dans la mise en œuvre de la GIRE au Mali.

A la suite du Président du Partenariat National de l'Eau du Mali, le représentant du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau, a souhaité ses mots de bienvenus à l'ensemble des participants. Conscient de l'apport des partenaires, il a formulé des remerciements à l'ensemble des partenaires Techniques et financiers pour leur soutien et leur accompagnement constants au développement d'une gestion durable et concertée des ressources en eau (voir le discours d'ouverture en annexe).

III. DÉROULEMENT DE L'ATELIER



Après le tour de table des participants et l'adoption de l'agenda à l'unanimité, les travaux se sont poursuivis par la mise en place d'un bureau composé comme suit :

Président : Navon CISSE, Président du PNE-MALI

Rapporteurs : Sangaré Partners, DNH et PNE-MALI

Le bureau ainsi mis en place, la suite des travaux a porté sur :

La présentation du rapport provisoire de l'étude

Le consultant dans son introduction a rappelé tout d'abord les objectifs et le contexte de l'étude avant de rappeler les enjeux autour de l'eau non seulement au niveau international, régional mais aussi national. Dans le souci de faciliter la lecture et la compréhension du document, il a été scindé en deux parties à savoir :

➤ Etat des lieux

L'état des lieux a porté sur la présentation du CNE, son fonctionnement et sur les difficultés et les contraintes liées à son non-opérationnalisation.

Les principales difficultés et contraintes sont entre autres :

- ✓ Contraintes d'ordre institutionnel,
- ✓ Contraintes d'ordre financier et matériel,
- ✓ Contraintes d'ordre communicationnel,
- ✓ Contraintes d'ordre législatif et réglementaire,
- ✓ Contraintes d'ordre stratégique.

Pour la dynamisation et le renforcement de capacités du CNE, le consultant préconise à ce que des solutions idoines soient prises pour pallier ces différentes contraintes. Ces solutions sont :

- ✓ Dotation en siège adéquat et en personnel nécessaire,
- ✓ Dotation en moyen financier,
- ✓ Mise en œuvre d'un plan de communication,
- ✓ Révision de certaines dispositions,
- ✓ Elaboration d'un plan stratégique.

➤ Revue des articles du projet de décret

Le consultant propose à ce que l'acronyme du Conseil national de l'Eau (**CNE**) soit changé en **CN.Eau** pour éviter la confusion avec le **CNE (Conseil National de l'Environnement)**. Il propose également la relecture de certains articles. Les articles devant être relu sont : article **5, 9, 17, 18, 20, 23, 25**.

Questions et commentaires des participants

Des intervenants ont apporté des commentaires et des témoignages sur certaines difficultés notamment la mise en tutelle du CNE, le financement des réunions du CNE etc. Les observations générales ont été de corriger les coquilles et de demander des éclaircissements sur quelques articles du nouveau projet de Décret. Les principales questions retenues sont les suivantes :

5. Les différents rapports du CNE élaboré à la suite des réunions trimestrielles doivent être adressés à quel Ministère ?
6. Pourquoi le CNE du Burkina fonctionne et non celui du Mali ? la non-fonctionnalité de celui du Mali s'explique par quoi ?
7. Pourquoi les dates de création du CNE ne sont pas harmonisées (2003, 2005) ?
8. Entre le terme plan stratégique et celui du renforcement des capacités, lequel est à retenir ?

Les éléments de réponse aux différentes questions

Les éléments de réponse ont concerné les points ci-après :

1. Les rapports seront soumis au ministère de tutelle ou la primature si elle est en charge du CNE.
2. La fonctionnalité du CNE du Burkina s'explique par la qualité des institutions mise en place notamment l'application des textes du CNE. Le Mali dispose les mêmes textes mais ils ne sont pas appliqués.
3. Le CNE a été créé en 2003 et il a été mis en œuvre en 2005.
4. Le terme plan stratégique a été modifié en plan de renforcement sur la base de la proposition issue des différentes réunions du groupe technique.

IV. DECISION PRISE

L'atelier a validé le rapport provisoire de l'étude sur l'état des lieux du fonctionnement du Conseil National de l'Eau et du projet de texte du CNE sous réserve de la prise en compte des observations formulées.

V. RECOMMANDATIONS

A l'issue des débats, les recommandations formulées sont :

- Revoir la composition des membres du CNE-MALI en donnant plus d'explication au collègue
- Maintenir le budget de l'état pour le financement du CNE dans le document
- Maintenir le rattachement du CNE à la Primature

VI. CEREMONIE DE CLOTURE DE L'ATELIER

Le président de séance a remercié l'ensemble des participants de leur disponibilité pour avoir contribué à l'amélioration de la qualité du document.

Fait à Bamako, le 17 mai 2021

Rapporteurs :

Aïchatou MOURFOU

Lamine SIDIBE

Alioune Bagou DIARRA

**COMPTE RENDU
DE
ATELIER DE PLAIDOYER POUR LA DYNAMISATION DU
CONSEIL NATIONAL DE L'EAU EN VUE D'ACCELERER LA
MISE EN ŒUVRE DE LA GIRE ET L'ATTEINTE DES ODD**



Bamako, le 15 DECEMBRE 2021



PARTENARIAT NATIONAL DE L'EAU DU MALI

I. INTRODUCTION

L'an deux mille Vingt-un et le 15 Décembre, s'est tenu dans la salle de conférence de l'Escale Gourmande, l'atelier de plaidoyer pour la dynamisation du Conseil National de l'Eau en vue d'accélérer la mise en œuvre de la GIRE et l'atteinte des ODD au MALI.

L'atelier a regroupé les membres des département ministériels, les représentants des institutions nationales, le représentant du Partenariat National de l'Eau pour l'Afrique de l'Ouest, les membres du Conseil National de l'Eau, les membres du Groupe Technique de suivi de l'étude, les représentants des Partenaires Techniques et Financiers, les représentants des organisations internationales et Institutions de Coopération Régionale, les membres du réseau du Partenariat National de l'Eau du Mali et les représentants de la Presse.

II. CEREMONIE D'OUVERTURE



Le Président du Partenariat National de l'Eau du Mali (PNE-Mali), a formulé ses mots de bienvenus à l'ensemble des participants et rappelé les enjeux et les défis majeurs du secteur de l'eau dont la dimension du plan fonctionnel du Conseil National de l'Eau dans la mise en œuvre de la GIRE au Mali.

Il a exprimé la reconnaissance du Partenariat National de l'Eau du Mali au Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau ainsi qu'au Partenariat Régional de l'Eau pour l'Afrique de l'Ouest pour avoir accepté de confier au Partenariat National de l'Eau l'étude qui s'inscrit dans le cadre du Programme Mondial d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE au Mali. Il a rappelé que l'objectif du Programme d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE au Mali est la dynamisation du Conseil National de l'Eau en vue de contribuer à accélérer la mise en œuvre du Programme National GIRE 2019-2030 pour soutenir l'atteinte de l'ODD6 et des autres ODD liées au Mali à l'horizon 2030. Il a souligné que la présente rencontre a pour objectif de partager avec les participants les conclusions de l'étude en vue

d'accélérer le processus d'adoption du Projet de texte fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil National de l'Eau du Mali.

A la suite du Président du Partenariat National de l'Eau du Mali, le représentant du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, a remercié l'ensemble des participants d'avoir honoré de leurs présences la cérémonie de l'atelier de plaidoyer pour la dynamisation du Conseil National de l'Eau du Mali en vue d'accélérer la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau et l'atteinte des Objectifs du Développement Durables du Mali.

Le représentant du Ministre a exprimé son sentiment d'espoir et de satisfaction qui l'anime en constatant que cette importante activité est mise en œuvre en étroite collaboration avec la société civile sous l'égide du Partenariat National de l'Eau du Mali.

Conscient de l'apport des partenaires, il a formulé des remerciements à l'ensemble des partenaires Techniques et financiers pour leur soutien et leur accompagnement constants au développement d'une gestion durable et concertée des ressources en eau (voir le discours d'ouverture en annexe).

III. DÉROULEMENT DE L'ATELIER



Après le tour de table des participants et l'adoption de l'agenda à l'unanimité, les travaux se sont poursuivis par la mise en place d'un bureau composé comme suit :

Président : Diadié BAH, Membre du Conseil National de la Transition du Mali

Vice-Président : Boubacar SANOGO, Direction Nationale de l'Hydraulique

Rapporteur : Alioune Bagou DIARRA, Partenariat National de l'Eau

Le bureau ainsi mis en place, la suite des travaux a porté sur :

1. La présentation des objectifs de l'atelier

Objectif général :

Contribuer à accélérer le processus d'adoption de l'avant-projet de texte relatif à l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil National de l'Eau, des Conseils Régionaux et Locaux de l'Eau.

Objectifs spécifiques :

- Inviter les acteurs concernés à s'approprier le rapport sur l'état des lieux du fonctionnement du Conseil National de l'Eau du Mali;
- Echanger avec les acteurs concernés sur les opportunités liées au plan stratégique du Conseil National de l'Eau du Mali ;
- Partager le nouveau projet de décret fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil National de l'Eau, des Conseils Régionaux et Locaux de l'Eau en vue de diligenter son adoption.

2. La présentation du rapport de l'état des lieux du fonctionnement du CNE



Le résumé du rapport a été présenté par le représentant du Partenariat National de l'Eau du Mali. Dans son introduction, il a rappelé tout d'abord les objectifs et le contexte de l'étude avant de rappeler les enjeux autour de l'eau non seulement au niveau international, régional mais aussi national.

En plus des grandes lignes du rapport, le présentateur a mis l'accent sur les dysfonctionnements de l'étude ci-après :

- l'irrégularité dans la tenue des réunions du Conseil (deux réunions ordinaires et trois extraordinaires sur quinze ans)
- la surreprésentation des ministères par rapport aux collectivités locales et aux organisations de la société civile et autres usagers le manque de personnel en charge du secrétariat permanent.
- la méconnaissance de l'état actuel du Conseil National de l'Eau par les responsables des structures membres ;

- l'inadaptation du décret **03-587/P-RM** du 31 décembre 2003 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil National, des Conseils Régionaux et Locaux de l'Eau ;
- l'absence de financement des organes du Conseil National de l'Eau à différents niveaux.
- la non opérationnalité des Conseils régionaux et locaux de l'eau
- l'absence de stratégie de communication (interne et externe) avec les acteurs
- l'inexistence de programme d'activités
- l'absence de leadership à la tête du Conseil National de l'Eau

3. Présentation du nouveau projet de décret fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil National de l'Eau, des Conseils Régionaux et Locaux de l'Eau

Cette présentation a été faite par le représentant de la Société Civile CN-CIEPA. Cette présentation était structurée autour des points suivants :

- Dispositions générales
- Organisation et la composition du CNE
- Fonctionnement et du financement du CNE
- Attributions, composition et fonctionnement des Conseils Régionaux de l'Eau
- Attributions, composition et fonctionnement des Conseils Locaux de l'Eau
- Relations entre le Conseil National de l'Eau et les Conseils Régionaux de l'Eau
- Dispositions diverses et finales

Questions et commentaires des participants

Des intervenants ont apporté des commentaires et des témoignages sur certaines difficultés notamment la mise en tutelle du CNE, le financement des réunions du CNE etc. Certaines observations générales ont été corrigées dans les rapports et des éclaircissements ont été demandés sur quelques articles du nouveau projet de Décret notamment l'absence de la météo par les membres du Comité Technique et Scientifique.

IV. RECOMMANDATIONS

A l'issue des débats, l'atelier a recommandé de :

- Diligenter l'adoption du nouveau projet de décret fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil National de l'Eau, des Conseils Régionaux et Locaux de l'Eau.

V. CEREMONIE DE CLOTURE DE L'ATELIER

Le président de séance a remercié l'ensemble des participants de leur disponibilité et pris des engagements par rapport aux soutiens du Conseil National de la Transition à l'adoption du nouveau projet de texte.

Fait à Bamako, le 15 Décembre 2021

Rapporteur :

Alioune Bagou DIARRA

**COMPTE RENDU
DE
LA REUNION DU CONSEIL NATIONAL DE L'EAU DU MALI**



Bamako, le 30 DECEMBRE 2021



PARTENARIAT NATIONAL DE L'EAU DU MALI

I. INTRODUCTION

L'an deux mille Vingt-un et le trente Décembre, s'est tenu dans la salle de conférence de Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau, la réunion du Conseil National de l'Eau du Mali pour présenter les conclusions de l'étude portant sur la dynamisation du Conseil National de l'Eau en vue d'accélérer la mise en œuvre de la GIRE et l'atteinte des ODD au Mali.

La réunion a regroupé en plus des membres du Conseil National de l'Eau, les membres du Groupe Technique de suivi de l'étude, les membres du réseau du Partenariat National de l'Eau du Mali et les représentants de la Presse.

II. CEREMONIE D'OUVERTURE

Le représentant du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau, Président du Conseil National de l'Eau à l'entame de la réunion, a formulé les mots de bienvenue à l'ensemble des membres présents et situé la réunion dans son contexte en rappelant que la gestion concertée des ressources en eau implique une mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés par les questions liées à l'eau. Pour maintenir cette dynamique, des cadres de concertations ont été mis en place comme le Conseil National autour de la gestion des ressources en eau au Mali afin de conduire des actions participatives et concertées.

Il a souligné que la présente réunion du Conseil National de l'Eau est tenue en vue de partager les conclusion de l'étude sur l'état des lieux du fonctionnement du Conseil National de l'Eau du Mali et le nouveau projet de décret fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du conseil National de l'Eau, des Conseils Régionaux et Locaux de l'Eau.

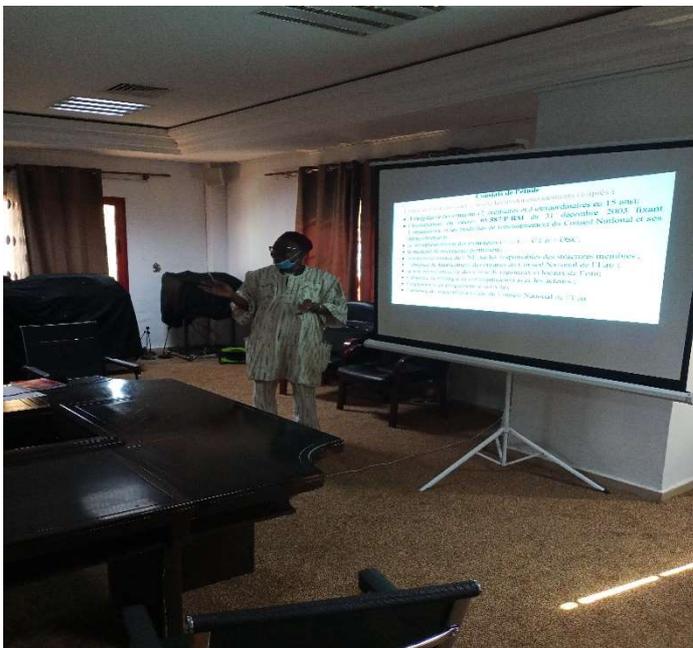
Quant au Président du Partenariat National de l'Eau du Mali, il a rappelé que dans le cadre de l'accélération de la mise œuvre de la GIRE dans les pays Africains, nous avons bénéficié d'un programme Mondial à travers le partenariat Ouest Africain de l'Eau pour appuyer le Mali dans la mise en couvre du Programme National GIRE.

Il a exprimé la reconnaissance du Partenariat National de l'Eau du Mali au Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau ainsi qu'au Partenariat Régional de l'Eau pour l'Afrique de l'Ouest pour avoir accepté de confier au Partenariat National de l'Eau l'étude qui s'inscrit dans le cadre du Programme Mondial d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE au Mali. Il a rappelé que

l'objectif du Programme d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE au Mali est la dynamisation du Conseil National de l'Eau en vue de contribuer à accélérer la mise en œuvre du Programme National GIRE 2019-2030 pour soutenir l'atteinte de l'ODD6 et des autres ODD liées au Mali à l'horizon 2030. Il a souligné que la présente rencontre a pour objectif de partager avec les participants les conclusions de l'étude en vue d'accélérer le processus d'adoption du Projet de texte fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil National de l'Eau du Mali.

III. DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

Après le tour de table des participants et l'adoption de l'agenda à l'unanimité, les travaux se sont poursuivis par des présentations :



1. La présentation des objectifs de la réunion

Objectif général :

L'objectif de cette session est de contribuer à l'opérationnalisation du Conseil National de l'Eau suite aux actions de plaidoyer et l'adoption du nouveau texte.

Objectifs spécifiques :

- Présenter le projet de décret pour le bon fonctionnement du Conseil National de l'Eau ;
- Adopter des orientations pour assurer la performance du Conseil National de l'Eau conformément à ses missions ;
- Présenter le plan de renforcement des capacités des membres du Conseil National de l'Eau.
- Informer les acteurs sur l'état de mise en œuvre et les enjeux de la GIRE et du SWA au Mali.

2. La présentation du rapport de l'état des lieux du fonctionnement du CNE

Le résumé du rapport a été présenté par le Président du Partenariat National de l'Eau du Mali. Dans son introduction, il a rappelé tout d'abord les objectifs et le contexte de l'étude avant de rappeler des enjeux autour de l'eau non seulement au niveau international, régional mais aussi national.

En plus des grandes lignes du rapport de l'état des lieux du fonctionnement du CNE-MALI, le président a mis l'accent sur le plan stratégique du Conseil National de l'Eau et les dysfonctionnements de l'étude ci-après :

- l'irrégularité dans la tenue des réunions du Conseil (deux réunions ordinaires et trois extraordinaires sur quinze ans)
- la surreprésentation des ministères par rapport aux collectivités locales et aux organisations de la société civile et autres usagers le manque de personnel en charge du secrétariat permanent.
- la méconnaissance de l'état actuel du Conseil National de l'Eau par les responsables des structures membres ;
- l'inadaptation du décret **03-587/P-RM** du 31 décembre 2003 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil National, des Conseils Régionaux et Locaux de l'Eau ;
- l'absence de financement des organes du Conseil National de l'Eau à différents niveaux.
- la non opérationnalité des Conseils régionaux et locaux de l'eau
- l'absence de stratégie de communication (interne et externe) avec les acteurs
- l'inexistence de programme d'activités
- l'absence de leadership à la tête du Conseil National de l'Eau

Ensuite la présentation du projet de décret a été suivie. Cette présentation était structurée autour des points suivants :

- Dispositions générales
- Organisation et la composition du CNE
- Fonctionnement et du financement du CNE
- Attributions, composition et fonctionnement des Conseils Régionaux de l'Eau
- Attributions, composition et fonctionnement des Conseils Locaux de l'Eau
- Relations entre le Conseil National de l'Eau et les Conseils Régionaux de l'Eau
- Dispositions diverses et finales

3. Présentation de l'état de mise en œuvre et les enjeux de la GIRE et du SWA au Mali

Cette présentation a été faite par le représentant de la CN-CIEPA. Elle était autour de l'aperçu sur le SWA et la GIRE, les Enjeux du SWA et la GIRE au Mali et les perspectives.

Questions et Suggestions des participants

Questions :

Pourquoi atteindre 2023 pour les aspects de communication au niveau du plan stratégique du CNE-MALI ?

Quelles sont les raisons de la tenue de seulement deux réunions durant 15 ans ?

Suggestions :

Au niveau de l'article 18, expliciter le Mot « **relation extérieure** »

Enlever les attributions des vices présidents. Mettre uniquement trois vice-présidents et ceux-ci ne doivent pas tous issus d'un même collègue.

IV. RECOMMANDATIONS

A l'issue des débats, la réunion a recommandé de :

- Diligenter l'adoption du nouveau projet de décret fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil National de l'Eau, des Conseils Régionaux et Locaux de l'Eau.

V. CEREMONIE DE CLOTURE DE LA REUNION

Le président de séance a remercié l'ensemble des participants de leur disponibilité et promis de jouer leur partition pour l'adoption du nouveau projet de texte.

Fait à Bamako, le 30 Décembre 2021

Rapporteur :

Alioune Bagou DIARRA